MOUVAUX

A LA CAISSE D'EPARGNE. — A l'occasion de l'élection des maires et adjoints qui doit avoir lieu dimanche prochain à 11 heures, la Caisse d'épargne sera ouverte de 10 heures à 11 heures, au lieu de 11 heures à midi.

MARCQ-EN-BARŒUL

UN ACCIDENT MORTEL. — Nous avons relaté dans notre précédent numéro, l'accident survenu lundi matin à Henri Powels qui, en déchargeant des matériaux ,est tombé dans le canal de la Marque.

Henri Powels est mort mardi à 4 heures du matin, des suites d'une congestion pulmonaire ; il n'était âgé que de 23 ans.

RONCQ

UNE FEMME VICTIME DE VIOLENCES. — Une cabaretière habitant le faubourg, Mme Verraes, a déposé une plainte à M. Dorisse, commissaire de police ; cette femme accuse son mari de violences dont elle aurait été l'objet de sa part. Verraes rentrant chez lui dans la nuit, dans un état d'ivresse très accentué, s'est emparé d'une bouteille et en a frappé sa femme à plusieurs reprises ; cette dernière a reçu plusieurs blessures, entr'autres une à la lèvre inférieure qui présente un certain caractère de gravité.

HALLUIN

UN GRAVE ACCIDENT. UN JEUNE HOMME QUI TOMBE D'UN ARBRE. — Un accident assez grave vient de se produire à Halluin, au hameau du Mont.

Trois jeunes gens, habitant le quartier de Sébastopol, s'étaient rendus dans le verger de la ferme de la « Porte-Rouge » occupée par M. Catteau où ils se proposaient de dénicher une pie perchée sur le haut d'un arbre ; l'un des jeunes gens, Auguste Gévaert, tisserand, âgé de 19 ans, à l'aide d'une corde passée autour du tronc de l'arbre et dont il tenait les deux extrémités, se mit en devoir de grimper ; il était parvenu à une hauteur d'environ quinze mètres, ayant presque atteint les premières branches, quand la corde se rompit : le malheureux garçon fut précipité dans le vide et vint tomber lourdement sur le sol. Ses compagnons, témoins de l'accident, s'empressèrent de lui porter secours et voulurent le relever, mais Gevaert retomba inanimé, ne donnant pour ainsi dire plus signe de vie.

A l'appel des jeunes gens, des voisins accoururent et transportèrent la victime de l'accident dans une maison où les premiers soins lui furent prodigués ; le blessé ne tarda d'ailleurs pas à reprendre ses sens ; il se plaignait de douleurs dans le ventre et dans les jambes. M. le docteur Mahieu fut mandé et lui donna ses soins ; aucune fracture n'a été constatée mais des lésions internes existent, qui font beaucoup souffrir le blessé.

Ce dernier a été transporté au domicile de ses parents, quartier de Sébastopol. Son état, quoique ne présentant aucun danger immédiat, est pourtant considéré comme grave.

LINSELLES

A PROPOS D'UN VOL DE COURROIES.— Dans notre numéro portant la date du 3 mai, nous relations un vol de courroies commis au préjudice de M. Dutilleul, de Linselles, et nous ajoutions qu'un habitant de Bousbecque, M. E. S., était soupçonné d'être l'auteur de ce vol. M.E. S. nous déclare avoir acheté de bonne foi ces courroies pour une somme de 40 fr., ce qu'il considérait comme représentant leur valeur, puisque les courroies avaient déjà été employées pendant quelque temps.

Nous donnons acte à M. E. S. de sa déclaration.

LILLE

ANCIENS ELEVES DE L'ECOLE SUPERIEURE DES MINES DE PARIS. — Le banquet annuel des anciens élves de l'Ecole supérieure des mines de Paris, résidant dans le nord de la France, a eu lieu dimanche, au restaurant Divoir, sous la présidence de M. Herschers, ingénieur au corps des mines à Lille.

LES GREVES DE LILLE. — Encore deux reprises de travail à signaler aujourd'hui.

Les ouvriers apprêteurs de la maison Van Butsèle, rue d'Arras, qui s'étaient mis en grève jeudi dernier, demandant une augmentation de salaire, ont repris le travail, mardi matin, après avoir obtenu satisfaction.

A la filature d'étoupes de M. Dassonville, rue des Sarrazins, dix ouvriers grévistes sont rentrés à l'atelier mardi matin.

GRAVE ACCIDENT. — Un homme écrasé. — Désiré Verlinne, âgé de 34 ans, teinturier, demeurant allée Saint-Hubert, traversait, mardi, vers six heures du matin, la rue Masséna, quand il fut renversé par un camion appartenant à M. Colin, entrepreneur, et conduit par le sieur Vincent Margingine, demeurant rue Wallaert, 38.

Les deux roues du véhicule passèrent sur le corps du malheureux Verlinne qui a été transporté à l'hôpital Saint-Sauveur, après avoir reçu les soins de M. le docteur Leclercq.

Désiré Verlinne, qui a de nombreuses contusions aux reins, est dans un état désespéré.

L'INSTALLATION DES CONSEILS MUNICIPAUX

Par arrêté préfectoral, tous les Conseils municipaux du département se réuniront le dimanche 20 mai, à 11 heures, pour l'ouverture de la session ordinaire de mai qui, aux termes de la loi peut, comme session budgétaire, durer six semaines.

Cette session s'ouvre dans chaque commune par l'installation du nouveau conseil municipal par l'élection du maire, de l'adjoint ou des adjoints.

POMPES FUNEBRES CORNILLE PENNEL

23, rue de Lannoy et 10, rue Bernard, Roubaix. Fabrique de cercueils de luxe et ordinaires, tentures pour chapelles, corbillards de toutes classes, fourgons pour transports de corps en France et à l'Etranger. Renseignements gratuits pour le cimetière. Couronnes en tous genres. Téléphone. 55035

CONVOIS FUNÈBRES & OBITS

Un Obit solennel du Mois sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le jeudi 17 mai 1900, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame **Henri Bonnel**, née **Hortense Lepoutre**, décédée à Roubaix, le 20 avril 1900, à l'âge de 76 ans, administrée des Sacrements de notre mère la Sainte-Eglise. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

POMPES FUNÈBRES DESCHAMPS-BENOIST

64-66, rue de l'Alouette, Roubaix, *téléphone*. Magasin et fabrique de cercueils en tous genres. Décors funèbres et corbillards de toutes classes. Démarches et formalités à l'occasion d'un décès et transport de corps en France et à l'étranger. 54372

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du journal n'engagent ni l'opinion ni la responsabilité de la rédaction.

La trompe des tramways

Tourcoing, 15 mai 1900.

Monsieur le Directeur
du « Journal de Roubaix »

Le « Journal de Roubaix » a annoncé il y a quelques jours, que la Préfecture de police de Paris avait décidé de proscrire l'emploi de la trompe des tramways et son remplacement par la clochette. Voici à ce sujet des extraits des journaux « Le Matin » et « l'Echo de Paris » :

« La fin de la trompe. — La commission permanente de circulation s'est réunie hier à la préfecture de police. Tenant compte des plaintes des habitants des rues traversées par les tramways et en présence du développement de plus en plus considérable de ce mode de transport, la commission a décidé de proscrire l'emploi de la trompe, instrument bruyant et désagréable dont les conducteurs abusent outre mesure. Elle a prescrit l'emploi de la cloche d'un modèle réduit et dont, après expériences faites, le bruit a été reconnu beaucoup moins fatigant. »

« Les trompes des tramways ne nous écorcheront bientôt plus les oreilles ; le préfet de police a, en effet, décidé leur suppression. Les trompes seront remplacées par des cloches. »

Depuis longtemps nous réclamons ici cette mesure. En effet de cinq heures du matin à dix heures du soir, les conducteurs se font un malin plaisir, de nous gratifier de bruyants coups de trompe qui provoquent des accidents graves et troublent le repos public. En présence du mauvais vouloir de la Compagnie, qui persiste à ne pas vouloir tenir compte des plaintes nombreuses du public, c'est à nos administrations municipales qu'incombe le devoir de prendre des mesures à ce sujet. Le public les réclame avec instance. Ce qui est possible à Paris doit l'être à Roubaix-Tourcoing.

Recevez, Monsieur le Directeur, nos salutations empressées. Un groupe de mécontents.

PETITE CORRESPONDANCE

L. J. S. — Le « Journal de Rouen », 7, rue Saint-16, Rouen.

Concerts & Spectacles

ROUBAIX.— Tirage de la tombola de l'Association Amicale des anciennes élèves de l'école de la rue St-Vincent de Paul. — Liste des numéros sortis :

18	24	25	45	56	76	112	117	118	119
122	124	125	140	147	166	237	262	273	285
304	317	334	347	363	368	376	424	425	569
572	588	594	596	597	615	626	635	637	639
645	648	659	671	676	681	690	693	715	751
786	793	812	841	871	875	879	886	907	930
939	940	[illegible]	982	992	1052	1071	1079	1100	1105
1144	1147	1148	1157	1163	1165	[illegible]	1205	1207	1251
1254	1259	1262	1263	1271	1280	1308	1344	1359	1394
1401	1415	1437	1446	1455	1467	1473	1482	1488	1495
1497	1532	1535	1571	1573	1607	1609	1641	1679	1681
1683	1708	1710	1740	1759	1817				

FOIRE DE ROUBAIX

HIPPODROME DE ROUBAIX. — GRAND CIRQUE RUSSE. — Mercredi 16 mai, à 8 heures du soir, grande fête patriotique franco-russe, au bénéfice de la célèbre troupe russe de Medwedeff. — Pour l'avant-dernière fois : Au Transvaal. — Jeudi 17 mai 1900, deux dernières représentations. A 3 heures de l'après-midi, dernière matinée de famille à prix réduits pour les enfants. A 8 heures, soirée d'adieu donnée en l'honneur de M. et Mme Beketow. Pour la dernière fois, à chaque représentation, matinée et soirée : Au Transvaal.

NORD

VALENCIENNES

LES ADIEUX DU COLONEL DU 127e DE LIGNE. — Samedi, à neuf heures du matin, a eu lieu, sur le terrain de manœuvre de la plaine de Moris, la revue d'adieu de M. le colonel de Langle de Cary, récemment promu général de brigade. Toutes les troupes de la garnison, en grande tenue de service, assistaient à cette revue. Les deux bataillons de la garnison de Condé, partis de cette ville le matin, à cinq heures, y assistaient également.

SECLIN

LES ELECTIONS MUNICIPALES. — Voici les résultats du scrutin de ballottage :

Sont élus : MM. J. Boittiaux, républicain libéral, 603 voix ; H .Delefosse, socialiste, 634 voix ;, et A. Sauvage, socialiste, 623 voix. Ce succès partiel des socialistes est dû au grand nombre d'abstentions.

PAS-DE-CALAIS

L'ACCIDENT DE CHEMIN DE FER D'HESDIGNEUL. — Le cadavre de M. Pierre-Antoine Mulard, trouvé sur la voie ferrée, entre Hesdigneul et Neufchâtel, était dans un état épouvantable ; la poitrine était broyée, la tête réduite en bouillie, et c'est avec peine que M. le docteur Deseille put réunir les viscères épars de tous côtés : cœur, cerveau, poumons, foie, etc.

Toute idée de suicide o ude crime doit être écartée ; la mort est purement accidentelle : on suppose que la victime aura ouvert la portière, pour un besoin quelconque, qu'elle sera tombée sur la voie, et après avoir été traînée sur un assez long parcours, qu'elle aura été mise en si piteux état par les trains suivants.

Après avoir été mis en bière sur le théâtre de l'accident, le cadavre a été transporté à Hesdigneul.

M. Pierre Mulard était âgé de 38 ans.

LA VIE SPORTIVE

FOOTBALL

UNION SPORTIVE TOURQUENNOISE. — Les membres de l'U.S.T. ont fêté dans un banquet intime la victoire obtenue par leur equipe 1re, dans le championnat du Nord. Citons parmi les convives : M. Beltette, [illegible] du comité régional du Nord de l'U.S.F.S.A. ; M. Salé, proviseur du Lycée de Tourcoing. Les principaux Clubs athlétiques étaient également représentés, MM. Uzeel et Jourdain du S.C.T., Wuillaume de l'I.C.L., Lesur H. du R.C.R., Péguier de l'U.S.B., ayant bien voulu se joindre à leurs amis de l'U.S.T.

Pendant toute la durée de la fête, la plus grande gaieté n'a cessé de régner. Au champagne, M. Beltette, président de l'U.S.T., prend la parole et remercie les personnes présentes de leur sympathie pour l'Union Sportive. Il félicite ensuite l'équipe victorieuse et remercie les équipiers de leur assiduité et de leurs efforts.

M. le docteur Richard, au nom de l'U.S.F.S.A., remet à F. Desrousseaux, le bronze du championnat. Il insiste surtout sur ce fait que les succès de l'U.S.T. et la faveur dont jouit ce club auprès de ses concurrents sont dûs surtout au tact et au dévouement de M. Beltette et à l'autorité morale incontestable qu'il possède sur les sociétaires. Un triple banc et de vigoureux hourrah ! soulignent ces paroles qui expriment si bien le sentiment de tous.

Bien vite un concert est improvisé et les monologues et les chansons joyeuses des Unionis et de leurs amis alternent avec des toasts très applaudis. Mais le silence se fait tout à coup : Morel H. se dirige vers M. Beltette et lui offre un magnifique palmier, faible gage de la reconnaissance de tous les sociétaires. Le président de l'U.S.T. remercie ses amis de l'agréable surprise qu'ils lui font et les assure de tout son dévouement. Les chants reprennent et se poursuivent très tard dans la soirée au milieu de la joie de tous. On se souviendra longtemps du banquet de l'Union Sportive.

GYMNASTIQUE

SOCIETE DE GYMNASTIQUE « L'ANCIENNE ». — Dimanche dernier se sont disputés, dans le local de « l'Ancienne », les championnats de saut à la perche et de saut combiné pour les membres actifs de la société.

Les résultats obtenus ont prouvé l'excellente forme dans laquelle se trouvent déjà les gymnastes de l'« Ancienne », au début de la saison, et font espérer de nombreux succès dans l'année.

Nous donnons ci-dessous le classement des lauréats pour ces deux catégories : 1. Saut à la perche. — 1er prix, Henri Bettremieux, 2 m. 85 ; 2e, Désiré Rogé, 2 m. 80 ; 3e, Félix Ghysels, 2 m. 75.

2. Saut combiné. — 1er prix Léon Lernould, 2 m. longueur, 1 m. 60 hauteur ; 2e, Henri Bettremieux, 2m. longueur, 1 m. 55 hauteur ; 3e, Henri Mœrman, 2 m. longueur, 1 m. 55 hauteur.

HIPPISME

COURSES DE LILLE.—La deuxième réunion des courses de Lille aura lieu le jeudi 24 mai, la troisième réunion le dimanche 27 mai, sur l'Hippodrome du Bois de la Deûle.

Le programme de la journée du 24 mai comporte cinq épreuves : [illegible] du Prix (à réclamer) 2.000fr. de [illegible] ; 2° le prix du Nord, 3.000 fr. de prix ; pour ces deux courses, [illegible] jusqu'au 15 mai, avant 4 heures du soir, chez M. C. Madelaine, 5 rue Stribe, à Paris ; 3° le prix du chemin de fer du Nord (handicap) 3.000 fr. de prix, engagements jusqu'au 8 mai, avant 4 heures, chez M. Madelaine également ; 4e prix de Bellone (steeple-chase militaire, 3e série), engagements jusqu'au 15 mai, et 5e prix des Acacias (au trot monté), engagements pour ces deux courses jusqu'au 15 mai, avant 6 heures, au siège de la Société des courses, 30, rue Basse, à Lille.

Cinq épreuves également au programme de la journée du 27 mai : 1° prix de Canteleu (à réclamer), 2.000 fr. de prix ; 2e prix de l'Hippodrome, 3.000 fr. de prix 3° prix de la Société d'encouragement (3e série), 3.000 fr. de prix ; pour ces trois courses engagements jusqu'au mardi 15 mai avant 4 heures, chez M. Madelaine, 5, rue Stribe, à Paris ; 4e prix du Paddock (course de haies, à réclamer), 2.000 fr. de prix engagements jusqu'au 15 mai, avant midi, chez M. Lallement, 1, rue Castiglione, à Paris ; 5e prix des Marronniers (au trot monté), engagements jusqu'au 15 mai, avant 6 heures du soir, au siège de la Société des courses, 30, rue Basse, à Lille.

COURSES A PIED

RACING-CLUB ROUBAISIEN.— Le 27 mai aura lieu sur le terrain de la rue de Beaumont une réunion intéressante [illegible] très intéressante, car le programme de la fête sera des plus intéressants.

[illegible] ultérieurement. Le se trouver sur le terrain les mardi et jeudi à 7 heures du soir.

L'ASSOCIATION SPORTIVE ROUBAISIENNE a donné dimanche dernier sa quatrième réunion d'entraînement qui a obtenu comme la précédente un beau succès. Voici les résultats : Match Auvray-Demeyer sur 100 mètres : 1° Auvray— Lancement du poids : 1° Demeyer, 2° Séguin, 3° Vanlacq. Temps : 5 m 10 s. Lutte à la la corde : L'équipe Séguin Debruyne— Vanlacq-Dralla, bat après une belle lutte l'équipe Demeyer-Vandenbroucke-Auvray-Lecomte-Temps, 5 minutes. Séguin fait ensuite une belle performance en couvrant les 800 mètres contre la montre en 2 m 23 ce qui est des plus méritoires et fait bien augurer pour l'avenir. La commission sportive rappelle qu'il y a entraînement facultatif tous les mardi et vendredi à 7 heures 1/2 ; elle engage tous les coureurs disponibles à y assister. Mercredi prochain 16 courant à 8 heures réunion de la commission sportive.

BELGIQUE

LA GRÈVE DES TISSERANDS

A GAND

La grève dans l'industrie textile s'est étendue lundi à Gand. Le chiffre officiel du nombre des grévistes est de 7,613.

Dans une réunion tenue le soir, les ouvriers ont décidé de continuer la lutte, bien que les patrons soient disposés à examiner les griefs des grévistes, à la condition d'une reprise préalable du travail.

On s'attend à la grève dans les fabriques textiles de Waerschoot et Wetteren. A Renaix, 1,000 tisserands, qui étaient restés au travail, se sont joints aux grévistes.

Les ouvriers charpentiers de Gand, qui, eux aussi, réclament une augmentation de salaire, se sont mis en grève, lundi, dans plusieurs chantiers.

A RENAIX

Le chômage est toujours complet dans les tissages. A la teinturerie Hantson, rue de la Croix, arrêtée hier, il faut ajouter les établissements suivants qui ont travaillé jusqu'à midi et où des délégués se sont présentés dans la matinée : Apprêteurs : MM. Oswald Bataille, Avenue des Hêtres; Thomaës frères et sœur, Place des Martyrs ; Vandendoorne et Pessemier, rue Jean de Nassau.

Teinturiers : MM. Max Van Coppenolle et Declercq, rue de Ninove ; Eugène Delfosse, rue du Château.

A l'heure actuelle, trois établissements travaillent encore ; ce sont les ateliers de MM. Félix Henrist, rue du Ruisseau, apprêteur ; Verlinden frères, rue de la Croix et Coösens frères, rue du Ruisseau, teinturiers. Un groupe de grévistes s'est présenté dans la journée chez Thomaës frères et sœur, et dans divers autres établissements et vers 3 heures, chez M. Félix Henrist, où la police l'a invité à se retirer, ce qui a d'ailleurs eu lieu sans incident.

Une nouvelle réunion a eu lieu aujourd'hui à 2 h., au siège, rue des Hêtres, rien de nouveau. De leur côté les patrons n'auront pas de réunion avant dimanche.

Les souscriptions du « Peuple » et autres journaux du parti, commencent à arriver au local du syndicat.

On signale qu'un certain nombre d'ouvriers émigrent vers Roubaix et les autres centres industriels, croyant y trouver de l'occupation.

Sauf les trois établissements désignés en dernier lieu, le chômage est complet dans les établissements de teintures et apprêts de la ville.

ELECTIONS LEGISLATIVES DU 27 MAI. — Mardi à 4 heures, expirait le délai pour la présentation des candidatures aux élections du 27 mai. Deux listes (catholique et libérale) ont été déposées au Tribunal civil de Tournai pour le Sénat, et trois (catholique, libérale, socialiste) pour la Chambre. Ces listes sont composées comme suit :

Sénat — Liste catholique. — Effectifs : 1. M. Stiénon du Pré, représentant à Tournai ; 2. M. Emile Gracia, notaire et conseiller provincial à Frasnes lez Buissenal. Supléants : 1. M. Gracia ; 2. M. Auguste Crombez, propriétaire à Orcq.

Liste libérale. — Effectifs : 1. M. Emile Huet, notaire à Tournai ; 2. M. Oscar de Séjournet de Rameignies, propriétaire à Pipaix. Suppléants : 1. M. Octave Bataille, industriel à Basècles ; 2. M. de Séjournet de Rameignies.

Chambre. — Liste catholique. — Effectifs : 1. M. Henri Duquesne, représentant et bourgmestre à Vaulx ; 2. M. Léon Cambier, industriel à Ath ; 3. M. Joseph Hoyois, représentant, avocat à Schaerbeek ; 4. M. Edmond Moyart, représentant, bourgmestre à Celles ; 5. M. Ferdinand Daubechies, avocat conseiller provincial à Attres. Suppléants : 1. M. Hoyois ; 2. M. Louis Renard, conseiller provincial à Leuze ; 3. M. Dom, avocat à Ath ; 4. M Moyart.

Liste libérale. — Effectifs : 1. M. Henri Crombez, propriétaire à Taintegnies ; 2. M. Oswald Ouverleaux, receveur des hospices à Ath ; 3. M. Louis Roger, avocat-avoué à Tournai ; 4. M. Antoine Lison, médecin-vétérinaire à Flobecq ; 5. M. Louis Dubois, ingénieur agricole à Templeuve ; 6. M. Vital Daubechies, fermier-propriétaire à Tongre-Notre-Dame. Suppléants : 1. M. Roger ; 2. Lizon ; 3. M. Dubois ; 4. M. Daubechies.

Liste socialiste. — Effectifs : 1. M. Louis Pouille, directeur-gérant de la Société coopérative de Basècles ; 2. M. Joseph Defaux, carrier à Gaurin-Ramecroix ; 3. M. Emile Vinck, avocat à Bruxelles. Supléants : 1. M. Defaux ; 2. M. Vinck.

Aujourd'hui, mercredi, à six heures du soir, le bureau principal, réuni dans le cabinet de M. le Président du Tribunal civil, au Palais de justice, procédera au tirage au sort des numéros qui seront attribués aux différentes listes sur le bulletin de vote.

CONFLIT AVEC LES ALLEMANDS AU CONGO INDEPENDANT. — M. Lionel Déclé, chef de l'expédition du « Daily Telegraph » du Cap au Caire, a envoyé à son journal la dépêche suivante, datée d'Uvira, au nord du lac Tanganika, le 20 avril :

L'expédition du « Daily Telegraph » a accompli la première partie de son voyage à travers l'Afrique.

La situation serait assez critique ; les Allemands se seraient emparés de tout le territoire de l'Etat libre du Congo, situé à l'est de la rivière Rusizi et au nord du lac Kiou. Ils occuperaient ainsi 3,000 milles carrés d'e territoire congolais avec 1,000 soldats, 15 officiers et des canons.

A la fin de février dernier, dit M. Déclé, ils avaient envoyé aux officiers congolais une sommation, restée sans effet, d'avoir à évacuer les postes de la région. Mais, sur une nouvelle sommation, faite il y a trois semaines, l'officier belge commandant un de ces postes se retira.

Ceci se passait le 21 mars. Les Allemands auraient brûlé la station.

L'ABBE FONTEYNE A L'ARCHEVECHE DE MALINES. — On se rappelle que M. Fonteyne, ayant posé sa candidature aux élections du 27 mai prochain, a été révoqué de ses fonctions par Mgr Waffelaert, évêque de Bruges. L'ancien vicaire de Zarren s'est rendu avec l'avocat Lebon à l'archevêché de Malines pour plaider sa cause auprès du cardinal Goossens. L'archevêque l'a vainement engagé à l'obéissance à l'autorité diocésaine, M. Fonteyne a persisté dans le maintien de sa candidature. Il se livre, depuis plusieurs jours à une active propagande chez les briquetiers et donne des meetings à Boom et à Niel.

CHARLEROI

EXPLOSION DANS UNE MINE. — Un coup de grisou a éclaté la nuit dernière au puits Saint-Bernard, de la Compagnie des Houillères-Unies à Gilly. Six ouvriers ont été brûlés, dont deux grièvement.

ISEGHEM

UNE DESCENTE DU PARQUET. — Lundi, le parquet de Courtrai s'est rendu à Iseghem pour procéder à une enquête sur une grave affaire connue seulement depuis quelques jours par dénonciation. Il a ordonné l'arrestation d'une jeune fille de 21 ans, Emilie Bouckaert, qui devait se marier mardi matin. Des recherches faites dans le voisinage de sa maison ont abouti à la découverte d'un cadavre d'enfant à moitié consumé.

La malheureuse a été transportée à la prison de Courtrai.

D'après nos renseignements, une seconde arrestation est imminente.

MENIN

UN ACTE DE VENGEANCE. — Dans l'après-midi de lundi, un tisserand du nom de Charles Verbecke, demeurant au hameau de Baraques, à Menin, se trouvait dans un estaminet du quartier de la porte d'Ypres, quand tout à coup il en sortit, et ramassant une lourde pierre dans la rue, la lança dans la vitrine de M. Vandamme, épicier et boulanger, dont le magasin est situé en face de l'estaminet. Deux personnes se trouvaient dans la boutique ; elles purent heureusement se garer ; le projectile après avoir brisé la glace de la vitrine vint tomber à leurs pieds.

On croit que Verbecke a voulu se venger d'une condamnation, dont il a été dernièrement l'objet pour violences exercées sur M. Vandamme.

TOURNAI

TOURNAI. — Ordre de Léopold. — Le « Moniteur » publie des promotions et nominations parmi lesquelles nous remarquons les suivantes : M. le baron Id. du Sart de Bouland, membre du bureau de bienfaisance de Moustier lez Frasnes, est promu au grade d'officier ; M. le chanoine André, curé-doyen de l'église Notre-Dame à Tournai.

PROMOTION DANS L'ORDRE DE LEOPOLD. — Parmi les nouveaux chevaliers de l'Ordre de Léopold, dont les noms figurent au « Moniteur » de n nous relevons les noms de M. Eugène Soil, juge au tribunal civil, secrétaire de la société historique et archéologique de Tournai et de M. le chanoine Stenier, président du séminaire de Tournai.

UN ACCIDENT AU HAMEAU D'ALLAIN. — Un accident s'est produit lundi à la carrière de M. Delwart, hameau d'Allain. Un ouvrier appelé Couronné Rivière, arrêté à une courbe avec une rame de wagonnets qu'il manœuvrait, ne fut pas aperçu par un de ses camarades qui poussait d'autres véhicules sur la même voie : Rivière fut atteint et eut une côte enfoncée.

Des soins lui furent donnés par un médecin, puis il regagna son domicile, chaussée de Bruxelles. Le médecin prévoit pour le blessé une incapacité de travail d'une quinzaine de jours.

PECQ

UN VOL AU TRIEU A MUGHES. — Dans la nuit de dimanche à lundi, des malfaiteurs se sont introduits dans le domicile de Mme Vve Sophie Delespine, au hameau du Trieu à Mughes, après avoir descellé le soupirail de la cave. Ils se sont retirés en emportant 4 kilogs de beurre ainsi qu'une vingtaine de bouteilles de bière, le tout évalué à 15 francs. Les auteurs de ce méfait sont restés inconnus. La gendarmerie a ouvert une enquête.

DOTTIGNIES

UN INCENDIE CRIMINEL. — DESCENTE DU PARQUET. — Sous ce titre nous avons relaté dans notre numéro d'hier l'incendie d'une meule de paille au Quévaucamp dans la prairie de M. Charles Dujardin, cultivateur. Nous avons également annoncé l'arrestation d'un vacher, l'auteur présumé de cet acte criminel. Informé, le parquet de Courtrai est descendu à Dottignies, mardi après-midi par le train de 2 heures et demie. Il était représenté par MM. Iwens, juge d'instruction et David, greffier. Le magistrat instructeur s'est dirigé aussitôt vers la ferme où avait eu lieu l'incendie. L'inculpé Alfred Tieghem avait été amené par les gendarmes de Saint-Genois, quelques instants avant l'arrivée du parquet, pour être confronté avec le fermier, son patron. Pendant l'interrogatoire, Tieghem a toujours nié être l'auteur de cet acte criminel dont il est accusé. Après avoir reçu plusieurs dépositions, le parquet est reparti pour Herseaux, vers 5 heures. Quant à Tieghem, malgré ses dénégations, il a été maintenu en état d'arrestation. Dans la soirée, il a été conduit en voiture à la maison d'arrêt de Courtrai, sous l'escorte de la gendarmerie de Saint-Genois.

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE COURTRAI.— Audience du 14 mai. — Présidence M. Dujardin, faisant fonctions de juge. — Vandemoortele Emilie, 64 ans, marchande de charbon, à Mouscron, rue de la Station, se voit condamner par défaut, à 5 francs d'amende ou 1 jour de prison et aux frais, pour avoir, à Mouscron, le 7 février dernier, laissé courir sur le chemin public, son chien âgé de plus de trois mois, sans être muni de la médaille réglementaire.

Le 27 février dernier, Dhondt Polydore, marchand de chiffons à Mouscron, rue Léopold, jouait sur son accordéon au cabaret de Vandeweghe, quand vers 10 heures du soir, Torduers Julien, 19 ans, aide-maçon à Mouscron, au Haut-Judas, entra audit cabaret et sans motifs porta à Dhondt un violent coup de pied et un coup de tête. Ce dernier porta plainte et Torduers pour ce fait poursuivi correctionnellement, est condamné à 15 jours de prison.

Debrunne Edmond, 18 ans, chaisier à Menin, rue de Lille, et Maréchal Auguste, 46 ans, paveur, rue de l'Esplanade, à Menin, étant tous deux sous l'influence de la boisson, se rencontrèrent en face de la gendarmerie, la nuit du 10 au 11 mars dernier, et se prirent de querelle. Les gendarmes réveillés par le bruit des pochards, dressèrent procès-verbal. Tous deux cités en justice, ils sont condamnés le premier à 50 francs d'amende ou 15 jours de prison pour coups, et à 15 francs d'amende ou 3 jours de prison pour ivresse, ce conditionnellement avec un sursis de 5 ans ; le second pour ivresse à 25 francs d'amende ou 3 jours de prison.

Le 8 janvier dernier, Adins Julien, 19 ans, ouvrier de fabrique, et Peers Hector, 20 ans, ouvrier de fabrique, demeurant tous deux au hameau le Blanc-Pignon, à Mouscron, entrèrent vers 6 heures du soir, au cabaret tenu par Kinds Cordule, femme Vandemeulebroucke, demeurant au Tuquet, et après avoir bu un verre de bière, ils refusèrent de payer ; la cabaretière voulant les mettre à la porte, fut menacée à l'aide d'un couteau par l'un d'eux, et ils brisèrent des vitres et des verres à bière. Pour ces faits, traduits en justice, le Tribunal les condamne chacun à 15 jours de prison pour bris de clôtures : et 10 francs d'amende ou 2 jours de prison pour bris mobilier : le premier en outre pour menaces à 8 jours de prison et 26 francs d'amende ou 8 jours de prison.

Verbeke Achille, 20 ans, tisserand à Menin, rue d'Ypres et Deleu Victor, 33 ans, cabaretier et chaisier, rue Royale, à Menin, poursuivis devant le Tribunal pour s'être réciproquement portés des coups et fait des blessures à Menin, le 21 janvier dernier, vers 11 heures et demie du soir, sont condamnés à l'audience de ce jour, le premier à un mois de prison et aux deux tiers des frais ; le second, à 15 jours de prison et à un tiers des frais du procès.

Vandeweghe Emile 18 ans, ouvrier de fabrique à Mouscron, hameau de la Marlière, inculpé d'avoir, à Mouscron, le 19 septembre dernier, volé des pommes de terre non encore détachées du sol, au préjudice de Montagne Charles [illegible] à Mouscron, se voit infliger une [illegible]

Le 27 janvier dernier, Roose Camille, 41 ans, ouvrier agricole à Menin, rue de Roekem, entra au café de la [illegible] en profitant de l'absence momentanée de celle-ci, il enleva du tiroir du comptoir, une somme de dix francs environ. Pour ce fait, avant à répondre devant le Tribunal, il est condamné à 6 mois de prison et 26 francs d'amende ou 8 jours de prison.

LETTRES D'OBIT (beau papier anglais grand deuil). — Imprimerie **A. Reboux**, 71, Grande-Rue, Roubaix.

	SANS INSERTION DANS LE JOURNAL	AVEC INSERTION DANS LE JOURNAL
1000 exemplaires	4.55 le cent	2.00 le cent
900 » »	4.60 » »	2.10 » »
800 » »	4.65 » »	2.20 » »
700 » »	4.75 » »	2.30 » »
600 » »	4.85 » »	2.40 » »
500 » »	2.00 » »	2.50 » »
400 » »	2.10 » »	2.85 » »
300 » »	2.30 » »	3.40 » »
200 » »	2.40 » »	4.00 » »

Les lettres de décès 0.25 cent. en plus au cent.

LANE & CIE
MARCHES A TERME

ROUBAIX-TOURCOING. 15 mai. — Laines peignées, type courant. — Tendance soutenue.

15,000	sur juin	à 4.75	25,000	—	4.90
5,000	—	4.775	15,000	—	4.925
5,000	—	4.80	40,000	sur décemb.	à 4.875
5,000	—	4.825	35,000	—	4.90
5,000	sur août	à 4.85	40,000	—	4.925
5,000	—	4.925	45,000	sur janvier	à 4.85
10,000	sur septem.	à 4.90	5,000	—	4.875
10,000	—	4.925	10,000	—	4.90
10,000	sur octobre	à 4.85	15,000	sur février	à 4.85
15,000	—	4.875	5,000	—	4.875
20,000	—	4.90	10,000	—	4.90
20,000	sur novem.	à 4.875	.....	—	.....

Total de la journée : 280,000 kilos.

ANVERS. — Tendance soutenue. — Total : 475,000 kil.

Mai	..... kilos	Novembre	45,000 kilos
Juin	50,000 »	Décembre	25,000 »
Juillet	45,000 »	Janvier	30,000 »
Août	40,000 »	Février	..... »
Septembre	40,000 »	Mars	..... »
Octobre	20,000 »	Avril	..... »

TERME	LAINES PEIGNÉES Roubaix-Tourcoing Jour	Précéd.	ANVERS Allem. B	LEIPZIG Type B.A	COTONS LE HAVRE Ouver.	Clôt.
Mai ... 1900	4.77 1/2	4.72 1/2	4.80 -/-	— -/-	61 75	62 00
Juin	4.82 1/2	4.75 -/-	4.80 -/-	— -/-	61 12	61 50
Juillet	4.85 -/-	4.80 -/-	4.80 -/-	— -/-	60 37	61 25
Août	4.90 -/-	4.82 1/2	4.85 -/-	— -/-	60 62	60 87
Septembre	4.92 1/2	4.85 -/-	4.87 1/2	— -/-	59 87	60 00
Octobre	4.92 1/2	4.85 -/-	4.87 1/2	— -/-	57 25	57 37
Novembre	4.92 1/2	4.85 -/-	4.87 1/2	— -/-	54	54 12
Décembre	4.92 1/2	4.85 -/-	4.87 1/2	— ...	52 25	52 25
Janvier..1901	4.90 -/-	4.82 1/2	4.87 1/2	— ...	51 37	51 37
Février	4.90 -/-	4.82 1/2	4.87 1/2	— ...	51 12	51 12
Mars	4.90 -/-	4.82 1/2	4.87 1/2	— ...	51 12	51 12
Avril	4.90 -/-	4.82 1/2	..... -/-	— ..	51 ..	51 12

Le Havre, 15 mai. *(Télégramme de M. G. Degoy.)* — Le marché est irrégulier. On a traité 950 balles.

On cote : mai 155.50, juin 155.50, juillet 157.00, août 158.50, septembre 158.50, octobre 158.50, novembre 158.50, décembre 158.